

Votants : 77
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 2 décembre 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 9 décembre 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 8 décembre 2016

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES – ACQUISITION ET RETROCESSION DE TERRAINS POUR LA REALISATION D'UN BASSIN DE TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES - RUE DES COMBES A CHAURAY

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Christian BREMAUD à Jacques BILLY, Christelle CHASSAGNE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Romain DUPEYROU à Anne-Lydie HOLTZ, Gérard GIBAUT à Sylvie DEBOEUF, Agnès JARRY à Elmano MARTINS, Dominique JEUFFRAULT à Dominique SIX, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Rabah LAICHOIR à Michel PANIER, Simon LAPLACE à Jeanine BARBOTIN, Jacqueline LEFEBVRE à Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO à Marie-Paule MILLASSEAU, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Yvonne VACKER, Florent SIMMONET à Michel PAILLEY, Marc THEBAULT à Jérôme BALOGE, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Jean-François SALANON par Roger MARCHESSEAU

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Marie-Chantal GARENNE, Jean-Pierre MIGAULT, Alain PIVETEAU, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Marcel MOINARD, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Jeanine BARBOTIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 8 DECEMBRE 2016

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES – ACQUISITION ET RETROCESSION DE TERRAINS POUR LA REALISATION D'UN BASSIN DE TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES - RUE DES COMBES A CHAURAY

Monsieur **Joël MISBERT**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre des travaux programmés concernant l'aménagement d'un bassin de traitement des eaux pluviales rue des Combes à Chauray, il est nécessaire d'acquérir en totalité la parcelle de terrain cadastrée AI 125 d'une superficie de 29 663 m² appartenant à M. et Mme Pierre JUBIEN ainsi qu'une partie de la parcelle de terrain cadastrée AI 123 pour une superficie d'environ 4 732 m² appartenant à M. et Mme BOUDRIE Jean-Claude.

Un accord est intervenu avec les propriétaires pour une acquisition des terrains au prix de 0,28 €/m², conformément à l'avis de France Domaine, sachant que les superficies exactes seront déterminées par un géomètre-expert.

De plus, en contrepartie du manque à gagner généré par le découpage de la parcelle initiale AI 123, il a été convenu avec M. BOUDRIE que la CAN lui restitue une partie de l'extrémité de la parcelle AI 125 pour une superficie d'environ 7 308 m² qui sera exploitée par M. François LARCHER.

D'autre part, afin de rendre accessible à l'exploitant cette nouvelle emprise enclavée, située en bout du bassin projeté, il est prévu de mettre en place une servitude de passage depuis la rue des Combes, sur la parcelle AI 125.

La parcelle AI 125 étant actuellement exploitée par la SCEA la Sergenterie, M. Sylvain LARCHER, la CAN versera à ce dernier un montant de 11 674,80 € au titre des indemnités d'éviction et une indemnité liée aux pertes de récoltes d'un montant de 4 648,19 €.

La parcelle AI 123 étant exploitée par M. François LARCHER, la CAN lui versera une indemnité liée à tous les préjudices causés sur ce terrain (futures récoltes, gêne et troubles divers) d'un montant total de 2 514,88 €.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver les acquisitions et restitution de terrains décrites ci-dessus ;
- Verser les indemnités liées à ces acquisitions qui sont dues aux exploitants ;
- Autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer les actes notariés à intervenir sachant que tous les frais liés à ces acquisitions seront pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161208-c26-12-2016-DE
Date de télétransmission : 19/12/2016
Date de réception préfecture : 19/12/2016

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGÉ

Président

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20161208-c26-12-2016-DE
Date de télétransmission : 19/12/2016
Date de réception préfecture : 19/12/2016

Proposition d'acquisition des terrains AI 125 et AI 123 par la CAN
 Pour la réalisation d'un bassin d'orage



LEGENDE

-  Cession CAN-> BOUDRIE
Surface: 7308 m²
-  Acquisition JUBIEN -> CAN
Parcelle AI 125 (296663m²)
-  Acquisition partielle (4732m²)
BOUDRIE->CAN
Parcelle AI 123 (6686m²)
-  Stockage terre végétale
Surface: 1904 m²

ECHELLE: 1/2000